

Vidéotron Ltée annonce la clôture de son placement de billets de premier rang de 300 000 000 \$ CA

Montréal, le 5 juillet 2011 – Vidéotron Ltée a annoncé aujourd'hui la clôture de son placement et de la vente de billets de premier rang 6 7/8 % échéant en 2021 d'un montant en capital global de 300 M\$ CA. Une portion du placement a été vendue auprès d'investisseurs institutionnels admissibles selon les dispositions de la règle 144A de la *Securities Act* de 1933 des États-Unis.

Vidéotron entend utiliser le produit tiré de ce placement pour financer le remboursement par anticipation et le retrait d'un montant en capital global de 255 M\$ US de ses billets de premier rang 6 7/8 % échéant en 2014 qui sont en circulation le 18 juillet 2011, pour financer le règlement des contrats de couverture connexes et pour payer les frais et les dépenses reliés à l'opération.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre à la vente de titres. Les billets de premier rang n'ont pas été et ne seront pas admissibles à des fins de vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et, par conséquent, toute offre ou vente des billets au Canada sera faite sous le régime d'une dispense des exigences d'établissement d'un prospectus et d'inscription de courtier prévues dans ces lois sur les valeurs mobilières. Les billets de premier rang n'ont pas été inscrits en vertu de la Securities Act de 1933 des États-Unis ou des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un État et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription. Le 17 juin 2011, Vidéotron Ltée a annoncé l'émission d'un avis de remboursement par anticipation conformément aux modalités de l'acte de fiducie régissant ses billets de premier rang 6 7/8 % échéant en 2014 prévoyant le remboursement par anticipation d'un montant en capital global de 255 M\$ US de ces billets le 18 juillet 2011.

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Quebecor Media inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 mars 2011, Vidéotron comptait 1 808 600 clients à son service de télédistribution, dont 1 243 700 clients à la télé numérique. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 263 600 clients à ses services par modem câble au 31 mars 2011. À cette date, Vidéotron avait activé 164 700 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 129 800 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une sixième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, décerné par le journal *Les Affaires*, selon un sondage Léger Marketing.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la Section 27A de la *United States Securities Act* de 1933, telle que modifiée, et de la Section 21E de la *United States Securities Exchange Act* de 1934, telle que modifiée, et des énoncés prospectifs au sens du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue au Canada (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques, incluant les énoncés portant sur notre secteur ainsi que nos perspectives, plans, situation financière et stratégie d'affaires, peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les attentes actuelles, estimés, prévisions et projections à propos de l'industrie dans laquelle nous opérons ainsi que les croyances et présomptions de notre équipe de direction. Ces énoncés incluent en particulier les énoncés à propos de nos plans, perspectives, situation financière et stratégie d'affaires. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés, par leur nature, comportent des risques et des incertitudes et ne constituent pas une garantie quant à la performance future. Ces énoncés sont également sujets à certaines présomptions dont : notre stratégie d'affaires anticipée, les tendances anticipées dans notre industrie et notre capacité à

continuer à contrôler les coûts. Nous ne pouvons donner aucune assurance que ces estimés et ces attentes se seront avérés exacts. Les résultats et la performance réelle peuvent, et souvent vont, différer de ce qui est exprimé, sous-entendu ou projeté dans les énoncés prospectifs et ces différences peuvent être significatives. Certains facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer significativement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs incluent mais ne sont pas limités à : notre capacité à continuer de développer notre nouveau réseau 4G et notre offre de services mobiles à titre d'exploitant de réseau, l'état général des conditions économiques, financières et de marché; l'intensité de l'activité concurrentielle au sein des industries dans lesquelles nous opérons, incluant la concurrence provenant de moyens alternatifs de transmission de programmes et de contenus; des dépenses plus élevées ou non-anticipées en capital requises pour déployer notre réseau 4G ou pour assurer le développement continu de technologies alternatives concurrentielles ou notre incapacité d'obtenir des capitaux pour assurer le développement de notre entreprise; notre capacité à mettre en œuvre avec succès nos projets et exécuter nos stratégies et gérer notre croissance et l'expansion; des interruptions dans le réseau grâce auquel nous fournissons la télévision numérique, l'accès à Internet et les services de téléphonie, et notre capacité à protéger ces services du piratage; des conflits de travail ou des grèves; des changements dans notre capacité à obtenir des services ou de l'équipement importants à nos opérations; des changements dans les lois, les règlements ou leur interprétation qui pourraient résulter, entre autre chose, en la perte (ou la diminution de valeur) de nos licences ou marchés ou un accroissement de la concurrence, des coûts de conformité ou des dépenses en capital; notre endettement significatif, le resserrement des marchés du crédit, et les restrictions sur notre entreprise imposées par les conditions rattachées à notre dette; et les fluctuations des taux d'intérêt qui affectent une portion de notre paiement d'intérêt sur notre dette à long terme. La liste d'énoncés de mise en garde ci-haut n'est pas exhaustive. Ces facteurs et d'autres pourraient causer nos résultats réels de différer significativement de nos attentes exprimées dans les énoncés prospectifs présents dans ce communiqué de presse, et nous vous invitons à lire la rubrique 3. Information clé - Facteurs de risque du rapport annuel sur le Formulaire 20-F de Vidéotron pour l'année terminée le 31 décembre 2010 pour plus de détails sur ces facteurs ainsi que d'autres. Chacun de ces énoncés prospectifs n'est valide qu'en date de ce communiqué de presse. Nous ne mettrons pas à jour ces énoncés à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne nous obligent à le faire.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Jean-François Pruneau

Vice-président

Vidéotron

Téléphone : 514 380-4144

Contact médias seulement

Élodie Girardin Lajoie

Relationniste, Communications corporatives

Vidéotron

Bureau : 514 380-7772

Bureau : 514 516-7772

Courriel : elodie.girardin@videotron.com